



Amélioration de la sensibilisation des habitants aux consignes de tri

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Cc de la Thiérache Sambre et Oise

469 Rue Sadi-carnot
la Maladrerie
<https://www.cctso.fr/>

BLIN

Aline

Hauts-De-France

aline.blin@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, RECYCLAGE DES DECHETS, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,, EMBALLAGE, CENTRE DE TRI

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Depuis 2009, le syndicat départemental de traitement des déchets dans l'Aisne Valor'Aisne mène une étude d'optimisation pour la gestion des déchets. Parmi les pistes proposées par le cabinet chargé de cette mission, il y avait **l'élaboration d'un guide du tri + mémotri, la réalisation de suivis de collecte avec mise en place d'actions correctives** et enfin **l'élaboration d'un règlement de collecte**.

En effet, jusque là, la CCTA n'avait aucun guide du tri, ni mémotri et n'a aucun règlement de collecte (sauf pour la déchèterie mais il n'est plus à jour).

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Il est attendu **une augmentation de la part valorisée des déchets (hors déchèterie)** qui est actuellement en constante baisse pour la CCTA (33,31% en 2007, 32,25% en 2008, 32,55% en 2009 et 29,02% en 2010).

Le tout en essayant de ne pas dégrader l'excellente qualité du tri (seulement 3,15 kg/hab. de refus de tri en 2010).

Résultats quantitatifs:

Rédaction régulière d'articles dans les brochures intercommunales et le site internet de la CCTA

Conception de calendriers, de flyers explicatifs et d'un règlement de collecte à l'occasion du changement de prestataire en juillet 2011

- **2011** : 28,19% de déchets valorisés (hors déchèterie) et 3,9 kg/hab de refus de tri
- **2012** : 29,54% de déchets valorisés (hors déchèterie) et 11,03 kg/hab de refus de tri

Résultats qualitatifs :

Les suivis du tri effectués avec les élus a permis d'obtenir quelques retours sur les habitants en ce qui concerne l'information sur le tri. Dans l'ensemble, le tri est bien effectué même si le plastique reste une source d'interrogation. Il est apparu aussi que certains pensaient que les déchets finissaient finalement tous au même endroit. En effet, la CCTA dispose d'un camion benne bi-compartmenté (2/3 OMR, 1/3 recyclables). Quelques habitants, voyant que tout allait dans le même camion, ont imaginé que leur tri était inutile.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- **Décembre 2010** : Publication d'un mémotri au recto du calendrier du tri du 1^{er} semestre 2011
- **Juin 2011** :
 - 1^{ère} communication sur les changements à venir suite au choix d'un nouveau prestataire de collecte des OM dans une lettre informant des nouveaux jours de collecte
 - Communication via le site internet, la brochure intercommunale. Certaines mairies ont relayé l'information par leurs propres moyens (brochures communales, lettres).
- **Septembre 2011** : Lors de la distribution des bacs, les habitants se sont vus remettre un « flyer » avec à l'intérieur une réglette mémotri.
- **Janvier 2012** :
 - Envoi à tous les habitants de calendriers de collecte avec, au recto, un rappel des consignes de tri et au verso
 - Publication d'un règlement de collecte des ordures ménagères et révision de celui pour la déchèterie d'Etreux
- **Avril 2012** : Organisation d'une réunion d'information suivie d'un débat sur le tri et la prévention des déchets
- **Mai-Octobre 2012** : Organisation de suivis du tri la veille des collectes en présence d'élus communaux
- **Été 2013** : Organisation de nouveaux suivis du tri
- **Début 2014** : Elaboration d'un grand guide du tri pour accompagner l'ouverture de la nouvelle déchèterie

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

5-10% ETP du Chargé de mission COT + 30% ETP service civique communication (de mars à septembre 2011)

Moyens financiers :

- Pages dédiées au tri dans la brochure intercommunale de septembre 2010 (3 000 exemplaires) : **381,45€ HT**
- Calendriers de collecte 2011 : **794,25 € HT**
- Pages dédiées au tri dans la brochure intercommunale de juillet 2011 (3 000 exemplaires) : **545,15€ HT**
- Dépliants pour le passage au bac + réglettes mémo-tri (3000 exemplaires) : **3386,75 € HT**
- Règlements de collecte (3000 exemplaires) et envoi aux habitants : **1062,15 € HT**
- Calendriers de collecte 2012 : **452,80€ HT**

Moyens techniques :

- Brochures intercommunales
- Site internet
- Calendriers du tri et réglettes mémotri
- Règlement de collecte
- Utilisation du logiciel libre « Gimp » de traitement d'image.

Partenaires mobilisés :

- Valor'Aisne
- Prestataires de collecte
- Communes

VALORISATION

Facteurs de réussite :

-

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

Pour les suivis du tri, il est important d'être accompagné par au moins un élu, à la fois pour sensibiliser ce dernier, mais aussi car sa présence permet de grandement atténuer la méfiance des habitants.

Concernant les calendriers de collecte, une attention toute particulière doit être portée à sa validation, des erreurs pouvant se glisser au dernier moment suite à une mauvaise manipulation de l'imprimeur. Il en est de même pour la réglette mémo-tri, surtout quand l'imprimeur n'en a jamais fait auparavant.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.